BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

SECRETARIAT GENERAL

Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles

Tableau de bord du préscolaire

Année scolaire 2017/2018

Octobre 2018

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS ii
SIGLES ET ABREVIATIONS iii
PRESENTATION DU DOCUMENT iv
OBJECTIFS EN MATIERE D'EDUCATION PRESCOLAIRE v
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE 1
PARTIE 1 : INDICATEURS D'ACCES 4
Nombre de structures 4
Nombre de salles d'activités 6
Caractéristiques des salles et des centres 8
Effectif des auditeurs 10
Effectif du personnel 12
PARTIE 2 : INDICATEURS DE PARTICIPATION 14
Taux brut de préscolarisation 14
PARTIE 3 : INDICATEURS DE QUALITE 16
Ratio auditeurs/salle d'activités 16
Ratio auditeurs/encadreur 18
Ratio manuel par auditeur 20
Ratio jeux par auditeur 22

AVANT-PROPOS

Le présent tableau de bord de l'éducation préscolaire fait une analyse des principales données statistiques de l'année scolaire 2017/2018.

Le but recherché est de montrer une image à la fois synthétique et précise de la situation de l'éducation préscolaire et de son évolution.

Ce document constitue une base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021). Aussi servira-t-il à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux tels que l'Education Pour Tous / Procédure Accélérée (EPT/PA) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à l'horizon 2030.

Les données présentées proviennent essentiellement de la collecte des données statistiques de l'éducation préscolaire organisée chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) auprès des structures d'éducation préscolaire.

Le «Tableau de bord de l'éducation préscolaire » fait l'analyse des indicateurs d'accès et de qualité de l'éducation préscolaire sur la période 2008/2009 à 2017/2018. Il met en exergue les disparités régionales ou de genre (filles et garçons). Ainsi, une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre le document plus attractif et faciliter sa compréhension. Pour chaque rubrique, les données de l'année scolaire 2017/2018 sont présentées par région.

Le ministère espère que chaque lecteur trouvera dans cette publication, l'information essentielle qu'il recherche au niveau de l'éducation préscolaire. Du reste, nous comptons sur les éventuelles critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions et faire en sorte que le «Tableau de bord du préscolaire » soit un outil précieux d'information pour une meilleure connaissance du système éducatif de base.

Le Directeur général

Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles
Le Directeur Général
MENA

Dr François SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National

SIGLES ET ABREVIATIONS

DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
EJE	:	Educateurs de Jeunes Enfants
EPT/PA	:	Education Pour Tous / Procédure Accélérée
IDH	:	Indice de Développement Humain
INSD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MENA	:	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PDSEB	:	Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PNDES	:	Plan National de Développement Economique et Social
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCADD	:	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TBP	:	Taux Brut de Préscolarisation
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

PRESENTATION DU DOCUMENT

Après avoir situé le contexte environnemental et socio-économique et présenté les objectifs du PDSEB, le sous-secteur de l'éducation préscolaire burkinabè est analysé à partir de réponses apportées aux questions suivantes, relatives à l'offre et à la qualité :

- Combien d'enfants de 3 à 5 ans ont-ils été préscolarisés ?
- Quelles sont les conditions d'accueil des auditeurs ?
- Quelle est la situation des infrastructures en termes de quantité et de qualité ?
- Quels sont les moyens humains mobilisés pour assurer les activités de préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans ?
- Quelles sont les caractéristiques des régions selon certains indicateurs ?

OBJECTIFS EN MATIERE D'EDUCATION PRESCOLAIRE

L'éducation préscolaire au Burkina Faso est l'un des paliers éducatifs les moins développés. Pour accroitre donc l'efficacité du système éducatif dans une vision holistique, le Burkina Faso a adopté des programmes et projets et a souscrit à des engagements sous régionaux et internationaux. Au titre des projets et programmes, nous avons le PDSEB qui constitue un document stratégique de planification de l'éducation. Il se veut être un référentiel de mise en œuvre de la politique éducative pour la période 2012-2021. En matière d'éducation préscolaire, le PDSEB s'est fixé les objectifs globaux suivants :

1. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux ;
2. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base ;
3. assurer une gestion financière efficace du programme.

De façon précise, le PDSEB entend faire passer le taux d'accès de 3% au préscolaire en 2010 à 25% au moins en 2021 avec un taux intermédiaire de 11,5% en 2015. Cette croissance repose sur l'innovation majeure qui sera introduite à savoir, la priorité accordée au développement des structures communautaires d'encadrement de la petite enfance et la réalisation d'une ou deux salles de classe pour accueillir les 4-5 ans au sein de toutes les écoles primaires de trois ou six classes.

Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui constitue le référentiel national en matière de développement économique et social, consacre d'ailleurs le développement du capital humain comme un levier du développement et affirme accroître le taux brut de scolarisation au préscolaire de 3,9% en 2015 à 7,6% en 2020.
Relativement aux engagements internationaux auxquels le Burkina a souscrit, les Objectifs de Développement Durable (ODD) s'engagent d'ici à 2030, à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement de l'éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Points saillants

- Un indice de pauvreté encore élevé 40,10% ;
- Une population majoritairement rurale et à forte composante jeune.

Commentaire

En vue de poser les bases d'un développement économique et social durable, le Burkina Faso a opté de mettre en œuvre le Plan national de développement économique et social (PNDES). Le PNDES, en tant que référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020, vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable. Le PNDES intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ODD visent d'ici à l'horizon 2030, à mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et à faire face au changement climatique. L'atteinte des objectifs des Agendas, 2020 pour le PNDES et 2030 pour les ODD constitue des défis énormes à relever au regard des caractéristiques socio-économiques actuelles du pays.

Le Burkina Faso connait depuis ces trois dernières années un dynamisme de son économie. Les taux de croissance[1] du PIB sont estimés à 4% en 2015, 5,9% en 2016 et 7,4% en 2017.

Les projections démographiques de l'INSD estiment la population à 19 193 382 habitants en 2017, avec un taux de croissance annuel de la population de 2,9%. A ce rythme, si les facteurs démographiques restent stables, le pays verrait sa population passée à plus de 30 millions d'habitants en 2030.

Avec un indice de pauvreté égal à 40,10% dont 47,5% en milieu rural et 13,7% en milieu urbain, la population burkinabé est en majorité analphabète (taux d'alphabétisation 37,7%). Les facteurs démographiques ont connu une baisse significative entre 2003 et 2010[2] : le taux brut de natalité est passé de 48,2‰ à 41‰ et l'indice synthétique de fécondité passe de 6,8 à 6 enfants/femme. Sur la même période, le taux de mortalité infanto juvénile passe de 184‰ à 129,0‰. Le taux brut de mortalité[3] chute de 14,8‰ à 11,8‰.

Selon les indicateurs du rapport 2017 sur l'Indice de Développement Humain (IDH), le Burkina Faso est classé 183ème sur 189 pays ; il devance six (6) pays à l'échelle mondiale et le Niger, seul pays dans la zone UEMOA. Son IDH qui est de 0,420 a augmenté de 0,018 entre 2016 et 2017.

[1] Source : BCEAO, « situation économique récente au premier trimestre 2017 et perspectives 2017-2018 », 30 mai 2017
[2] EDS 2003 et EDS 2010
[3] RGPH 1996 et RGPH 2006

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Contexte socio-économique vis-à-vis des pays de l'UEMOA

Pays	Population (en milliers) 2017 (b)	PIB par habitant annuel (US $) 2017 (c)	Indice de Développement Humain 2017(b)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2017 (c)	Taux d'alphabétisation (2015) (c) en %	Durée moyenne de scolarisation 2013	Rang 2017 sur 189 pays
Bénin	11 175 692	2 219	0,520	1	38,4	3,2	163
Burkina	**19 193 382**	**1 884**	**0,420**	**0,8**	**37,7**	**1,3**	183
Côte d'Ivoire	24 294 750	3 857	0,49	2,8	43,3	4,2	171
Guinée Bissau	1 861 283	1 806	0,460	3,4	59,8	ND	177
Mali	18 541 980	2 169	0,43	1,2	33,1	2,0	182
Niger	21 477 348	1 153	0,353	0,3	19,1	1,4	189
Sénégal	15 850 567	2 678	0,51	0,4	55,6	4,5	164
Togo	7 797 695	1 612	0,5	2,1	66,5	5,3	165

Répartition (%) des occupés par branche d'activité en 2014

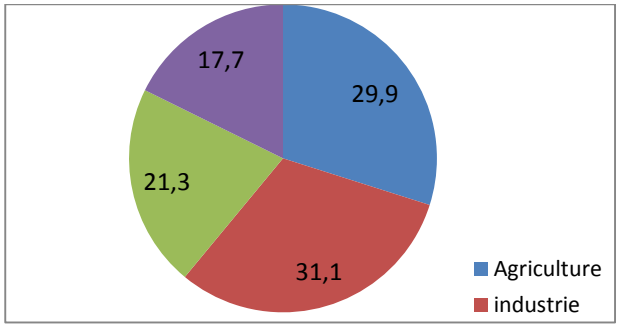

Taux d'alphabétisation (2015)

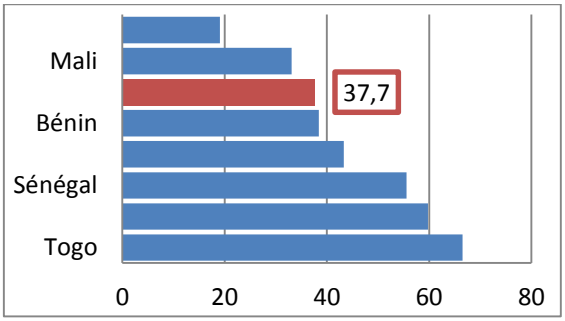

Population selon le milieu de résidence en 2014

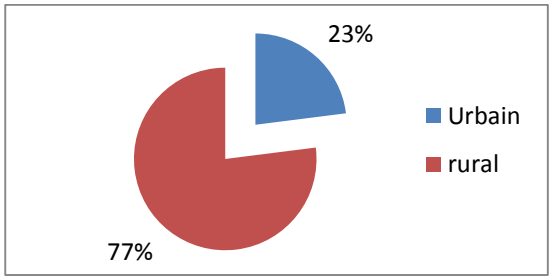

Niveau d'activité

	Urbain	Rural	Ensemble
Taux de chômage 2003	8,6	0,7	2,4
Taux de chômage 2014	7,1	6,4	6,6

Source : EBCVM 2003 et 2014

PARTIE 1 : INDICATEURS D'ACCES

Nombre de structures

Points saillants

- Hausse du nombre de structures ;
- Prédominance du secteur privé ;
- Inégale répartition des structures par région ;

Commentaire

En 2017/2018, le nombre de structures est passé de 797 à 1049, soit une hausse de 31,62% par rapport à 2016/2017. Cette hausse est plus sensible dans le secteur privé (36,48%) que dans le secteur public (22,22%) et communautaire (20,61%). Cependant les structures communautaires ont enregistré une baisse de 34,2% entre 2015/2016 et 2016/2017. Cela pourrait s'expliquer par la fin de financement du partenaire (projet Bright).

Du reste, le secteur privé compte 737 structures, soit 70% du total national contre 158 pour le secteur communautaire représentant 15%. Cette part du secteur privé est plus importante dans les régions du Centre (90%) et des Hauts-Bassins (74%).

La hausse du nombre de structures constatée en 2017/2018 s'observe dans huit régions mais à des degrés différents ; en effet, les plus fortes hausses ont été enregistrées dans le Centre (60,5%) et le Centre Sud (53,8%). Cependant les régions du sahel, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et de l'Est enregistrent une baisse du nombre de structures.

Par ailleurs, on note une persistance des disparités géographiques en matière d'accès à l'éducation préscolaire. En effet, la région du Centre dispose de 573 structures soit 54,6% du total national contre 4 pour le Sahel représentant 0,4% et 11 pour le Sud-Ouest soit 1,05%.

Selon le milieu de résidence, l'analyse montre une concentration des centres en milieu urbain. En 2017/18, 70% des centres d'éducation préscolaire sont enregistrés en milieu urbain.

Nombre de structures par région

Régions	Nombre de structure en 2018	Evolution 2018/2017	
		en effectif	en %
Boucle du Mouhoun	40	10	33,3
Cascades	13	2	18,2
Centre	573	216	60,5
Centre-Est	69	13	23,2
Centre-Nord	76	10	15,2
Centre-Ouest	49	-4	-7,5
Centre-Sud	20	7	53,8
Est	28	-1	-3,4
Hauts-Bassins	77	-14	-15,4
Nord	36	3	9,1
Plateau Central	53	13	32,5
Sahel	4	-2	-33,3
Sud-Ouest	11	-1	-8,3
Burkina Faso	**1049**	**252**	**31,6**

Répartition des structures par région

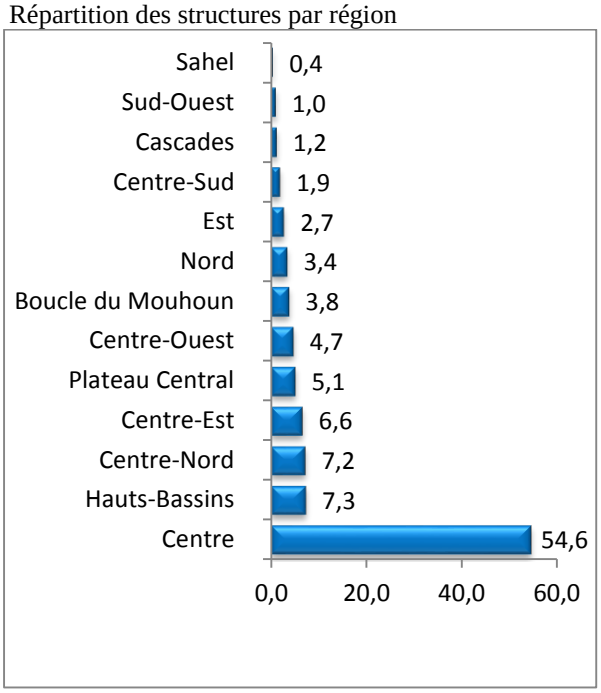

Répartition des structures selon le statut

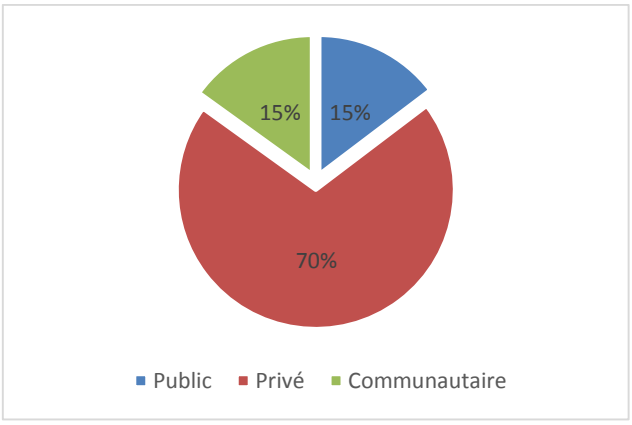

Part du secteur privé dans les régions en %

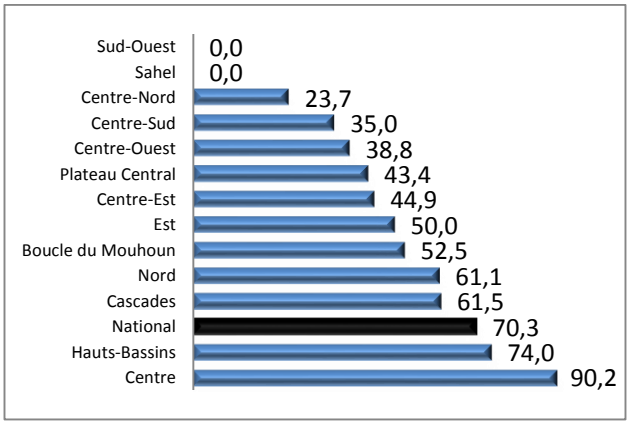

Evolution du nombre de structures par statut

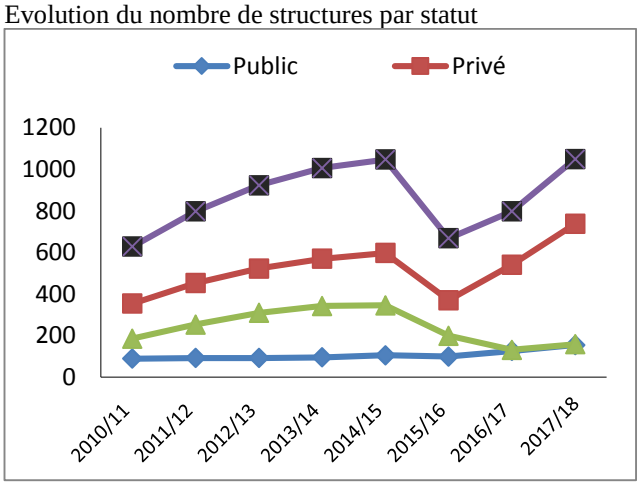

Répartition du nombre de structures selon le milieu

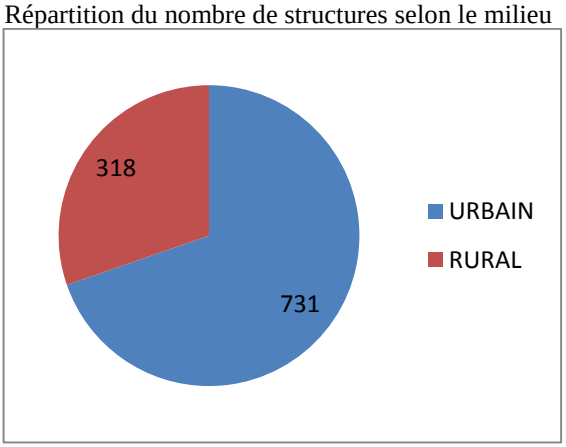

Nombre de salles d'activités

Points saillants

- Hausse du nombre de salles
- Prédominance du secteur privé
- Inégale répartition des salles par région

Commentaire

En 2017/2018, on enregistre 2657 salles d'activités contre 2017 pour l'année précédente soit une hausse de 31,7%. Cette hausse est plus forte au secteur privé (36,8%) et plus faible au niveau communautaire (17,4%).

Le secteur privé enregistre 1 926 salles d'activités, représentant 72,5% du total national tandis que le public n'en compte que 461 soit 17,4%. Cette part du secteur privé est plus élevée dans les régions du Centre (88%) et des Hauts-Bassins (74%) comparativement à d'autres qui n'enregistrent aucune salle d'activités comme le Sahel et le Sud-Ouest.

En dépit de l'augmentation globale du nombre de salles d'activités, les régions de Centre-Ouest, des Hauts-Bassins, du sahel, de l'Est, et du Sud-Ouest enregistrent une baisse. A l'image du nombre de structures, on constate de fortes disparités géographiques dans la répartition du nombre de salles. Ainsi, la région du Centre dispose de 1551 salles soit 58,4% du total national contre 10 pour le sahel soit 0,4%. Le milieu urbain regorge le plus grand nombre de salles d'activité avec plus de 76% du total.

Nombre de salles d'activité par région

Régions	2018	Evolution 2018/2017	
		effectif	en %
Boucle du Mouhoun	95	24	33,8
Cascades	38	7	22,6
Centre	1551	573	58,6
Centre-Est	146	24	19,7
Centre-Nord	150	30	25,0
Centre-Ouest	96	-42	-30,4
Centre-Sud	48	18	60,0
Est	66	-3	-4,3
Hauts-Bassins	205	-37	-15,3
Nord	96	14	17,1
Plateau Central	114	37	48,1
Sahel	10	-4	-28,6
Sud-Ouest	42	-1	-2,3
National	**2657**	**640**	**31,7**

Répartition du nombre de salles par région

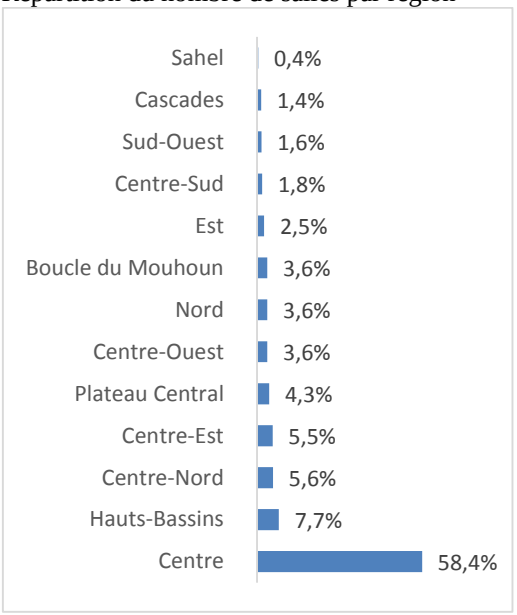

Evolution des salles d'activité selon le statut

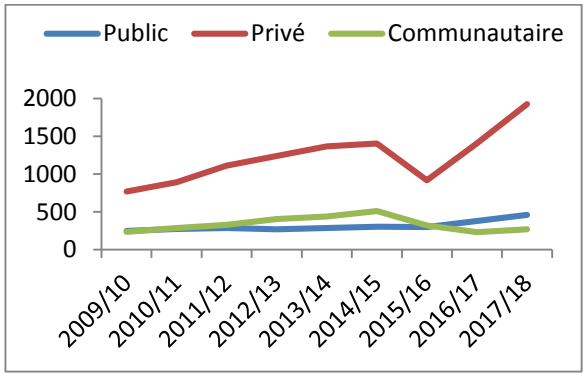

Répartition des salles d'activité par statut

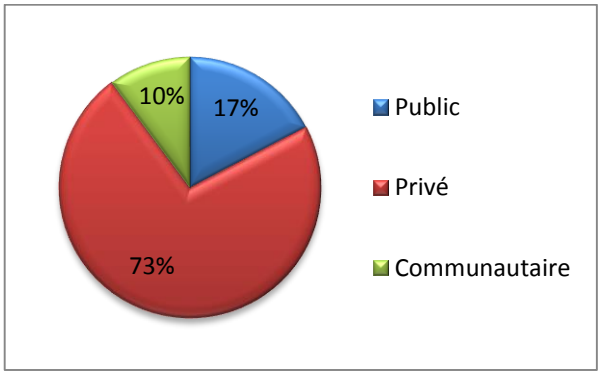

Part du privé dans chaque région en %

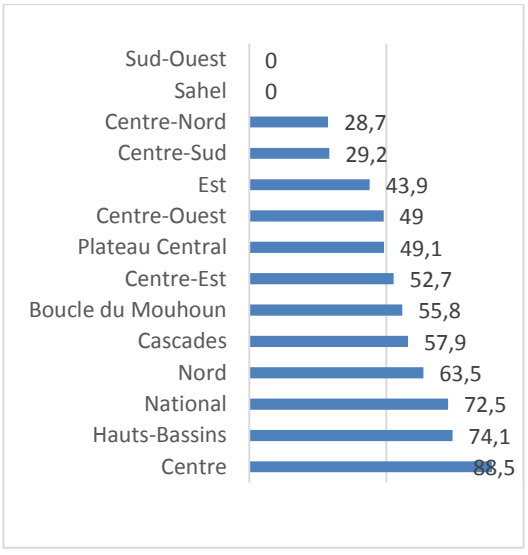

Evolution des salles d'activité

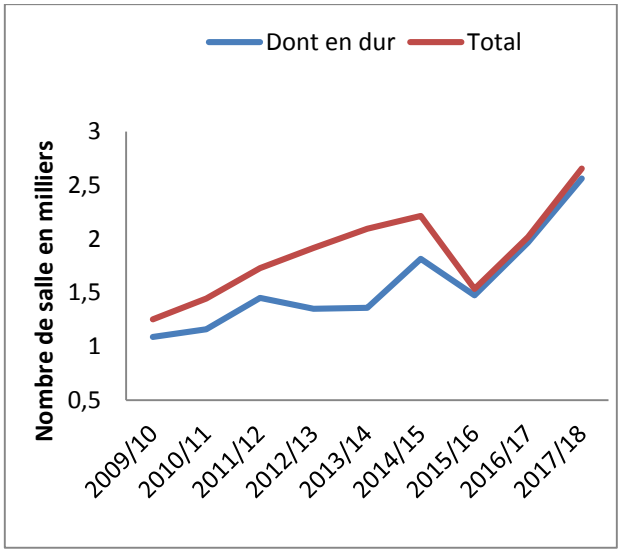

Caractéristiques des salles et des centres

Points saillants

- Hausse du nombre de salles d'activités en matériaux définitifs ;
- Quasi-totalité des salles construites en matériaux définitifs ;
- Forte évolution de la proportion des structures disposant d'eau potable.

Commentaire

En 2017/2018, sur un total de 2657 salles d'activités, 96,4% sont construites en matériaux définitifs. Cette proportion était de 98% en 2016/2017 soit une perte de 2 points de pourcentage qui pourrait s'expliquer par l'ouverture de nouvelles infrastructures dans le domaine du préscolaire.

Au niveau régional, les proportions des salles d'activités en matériaux définitifs sur le total des salles d'activités varient de 88% dans la boucle du Mouhoun à 100% au Centre-Est, au sahel et au Sud-Ouest. A l'instar de la région de la Boucle du Mouhoun, trois régions à savoir le Centre-Nord, le Nord et l'Est sont en dessous de la moyenne nationale avec des proportions respectives de 89,3%, 91,7% et 95,5%.

En milieu urbain, le même indicateur est à 97,7% contre 92,5 pour le milieu rural.

La proportion des structures équipées en eau est quasi stable entre 2016/2017 et 2017/2018 passant de 77% à 77,5%. Par contre, les proportions des structures électrifiées et les structures équipées en latrines ont connu une baisse au cours de la même période passant respectivement de 62,4% à 44,3% et de 89,7% à 88,6%.

L'évolution du niveau d'accès aux commodités (électricité, eau, et latrines) au cours des cinq dernières années, indique que le niveau d'accès aux latrines a toujours dominé celui de l'eau et de l'éclairage.

Nombre de salles en matériaux définitifs par région

Régions	en 2018	Evolution 2018/2017	
		effectif	en %
Boucle-Mouhoun	84	20	31,3
Cascades	37	6	19,4
Centre	1502	550	57,8
Centre-Est	146	26	21,7
Centre-Nord	134	16	13,6
Centre-Ouest	94	-43	-31,4
Centre-Sud	47	17	56,7
Est	63	-1	-1,6
Hauts-Bassins	202	-39	-16,2
Nord	88	8	10
Plateau Central	113	39	52,7
Sahel	10	-4	-28,6
Sud-Ouest	42	-1	-2,3
National	**2562**	**594**	**30,2**

Proportion des salles d'activités en dur par région (%)

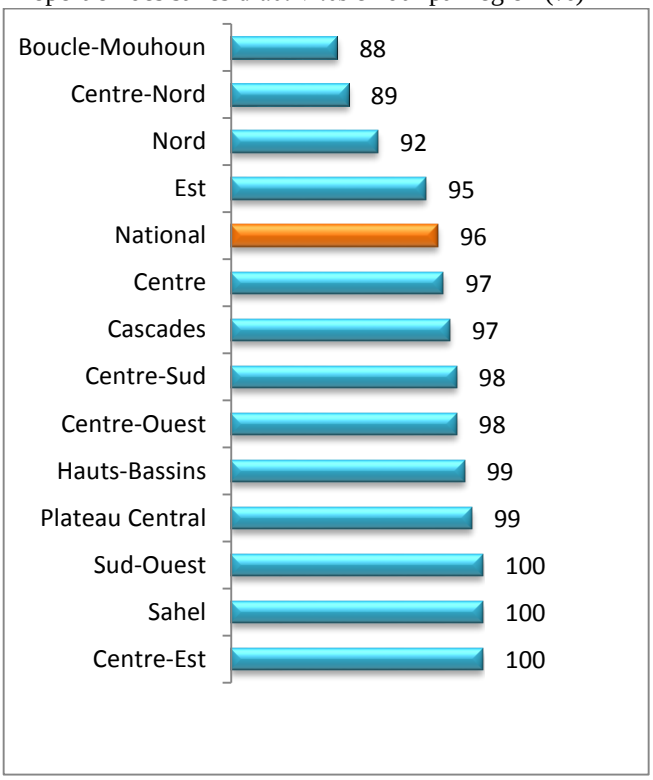

Evolution de la proportion des structures disposant de commodités (eau, éclairage, latrines)

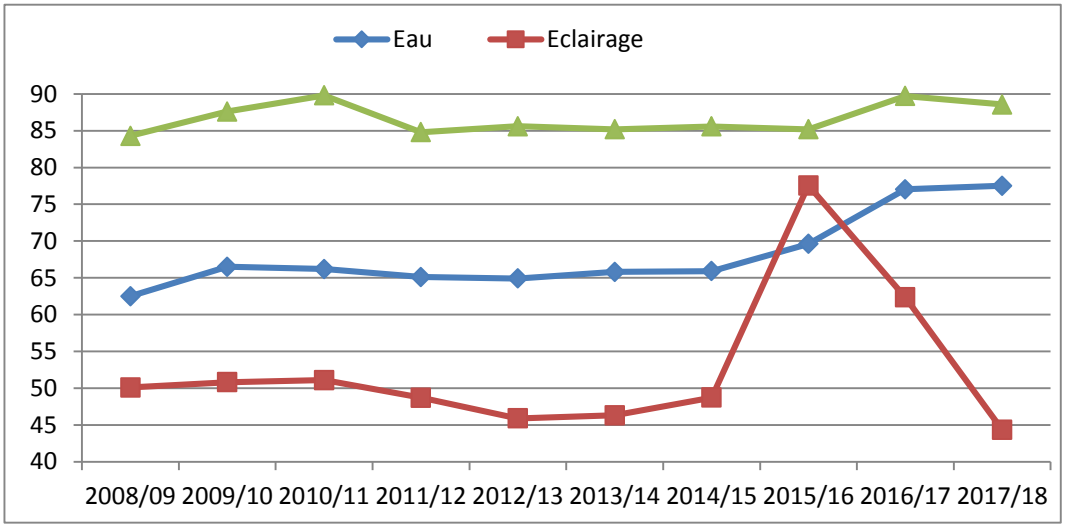

Effectif des auditeurs

Points saillants

- Hausse des effectifs ;
- Prédominance du secteur privé ;
- Inégale répartition des effectifs par région.

Commentaire

En 2017/2018, on dénombre 81 931 auditeurs dont 48,9% de filles ayant fréquenté le préscolaire. Cet effectif est en hausse de 14 198 auditeurs par rapport à l'année scolaire précédente, soit une variation relative de 21%. De plus, les proportions des auditeurs par sexe évoluent de manière identique.

A l'image du nombre important des structures, l'effectif des auditeurs du secteur privé reste dominant avec 51 354 soit plus de la moitié de l'effectif total (62,7%). Les effectifs des structures publiques représentent 24,5% de l'effectif total, soit 20 080 auditeurs. Le secteur communautaire compte 10 497 auditeurs soit 12,8%.

Toutefois, il existe d'énormes disparités entre les régions. Les effectifs des auditeurs varient de 664 inscrits dans la région du Sahel à 41 738 dans la région du Centre. La région du Centre occupe à elle seule 51% des effectifs.

Effectifs des auditeurs

Régions	Effectifs 2018		Evolution 2018/2017	
	Total	% filles	en effectif	en %
Boucle du Mouhoun	2878	50,1	461	19,1
Cascades	1732	49,8	119	7,4
Centre	41738	48,6	13123	45,9
Centre-Est	5547	48,1	689	14,2
Centre-Nord	6502	50,6	814	14,3
Centre-Ouest	3584	50,3	-1341	-27,2
Centre-Sud	1428	48,7	503	54,4
Est	2080	47,7	-310	-13,0
Hauts Bassins	7687	49,0	-662	-7,9
Nord	3081	48,2	435	16,4
Plateau-Central	3422	49,5	704	25,9
sahel	664	47,1	-67	-9,2
Sud-Ouest	1588	51,0	-270	-14,5
National	**81931**	**48,9**	**14198**	**21,0**

Proportions des auditeurs par région

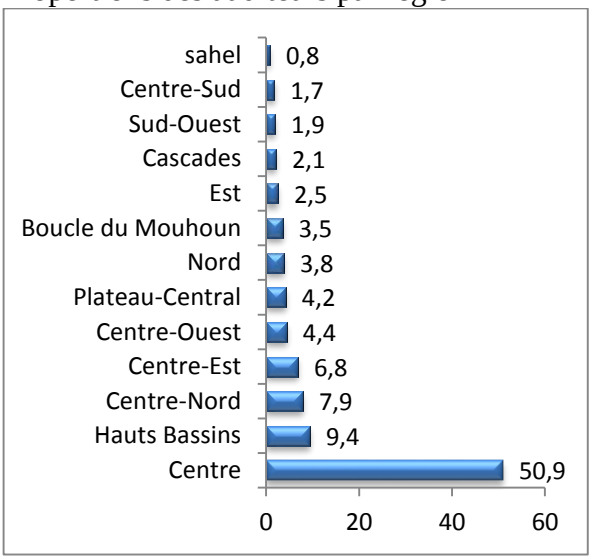

Evolution de l'effectif des auditeurs par sexe

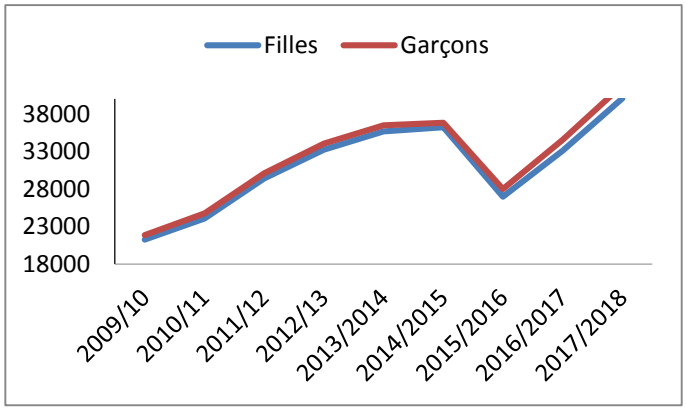

Répartition des effectifs des auditeurs par statut

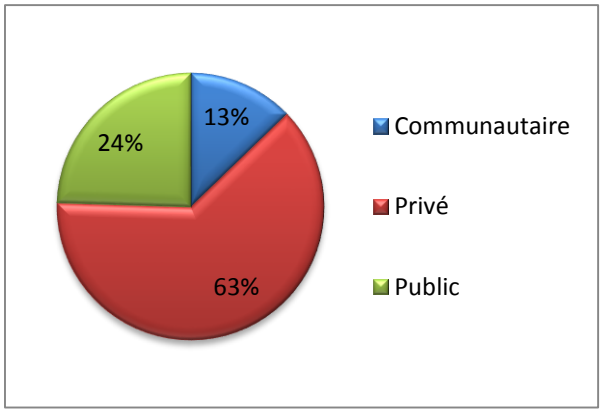

Evolution de l'effectif des auditeurs par statut

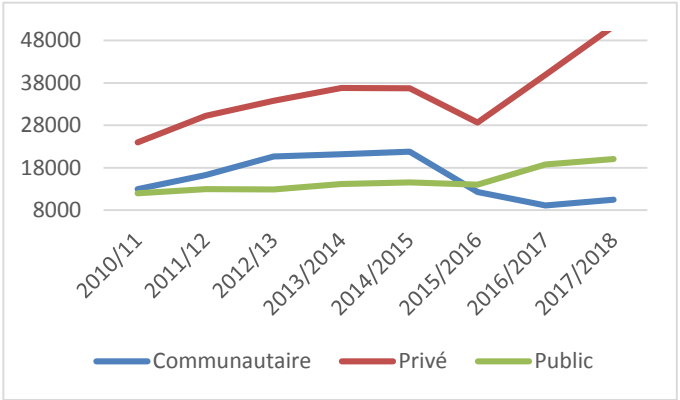

Evolution de l'effectif des auditeurs par section

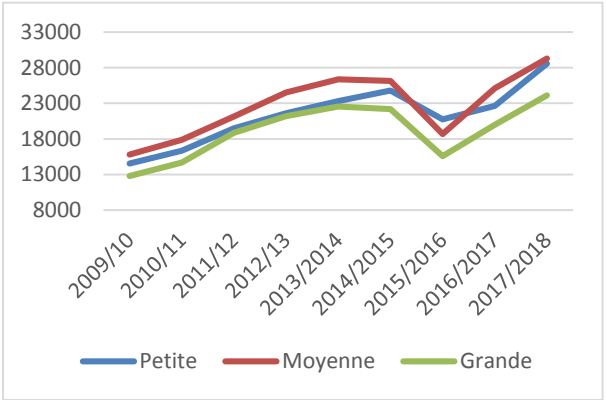

Effectif du personnel

Points saillants

- Hausse de l'effectif du personnel ;
- Prédominance du personnel féminin ;
- Inégale répartition de l'effectif du personnel par région.

Commentaire

L'effectif du personnel en 2017/2018 est de 4 760 contre 3 852 en 2016/2017 soit une hausse de 23,6%. Cette hausse est plus importante dans les secteurs privé et communautaire qu'au public avec respectivement 30,6% et 16,5% contre 6,7%.

Le personnel d'encadrement est largement dominé par les femmes, avec 83,9% de l'effectif total. De plus, le personnel féminin connait une croissance plus forte que celle des hommes avec respectivement 27,6% et 6,1% par rapport à 2016/2017.

Le nombre des Petits Papas et des Petites Mamans représente 51,2% contre 36,2% pour les moniteurs/ monitrices et 12,6% pour les Éducateurs de Jeunes Enfants.

Conformément à la répartition du nombre de structures préscolaires, des disparités régionales demeurent. En effet, les proportions du personnel enseignant varient de 0,5% pour le Sahel à 55,7% pour le Centre.

Le personnel au préscolaire est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural relativement au nombre de salles d'activités (3 696 en milieu urbain contre 1 064).

Répartition du personnel par région

Régions	Effectifs en 2018	Evolution 2018/2017	
		en effectif	en %
Boucle du Mouhoun	185	26	16,4
Cascades	87	21	31,8
Centre	2649	849	47,2
Centre-Est	275	35	14,6
Centre-Nord	285	33	13,1
Centre-Ouest	196	-63	-24,3
Centre-Sud	76	30	65,2
Est	100	-19	-16,0
Hauts-Bassins	426	-42	-9,0
Nord	154	-2	-1,3
Plateau Central	233	51	28,0
Sahel	23	-8	-25,8
Sud-Ouest	71	-3	-4,1
Burkina Faso	**4760**	**908**	**23,6**

Répartition du personnel selon le statut

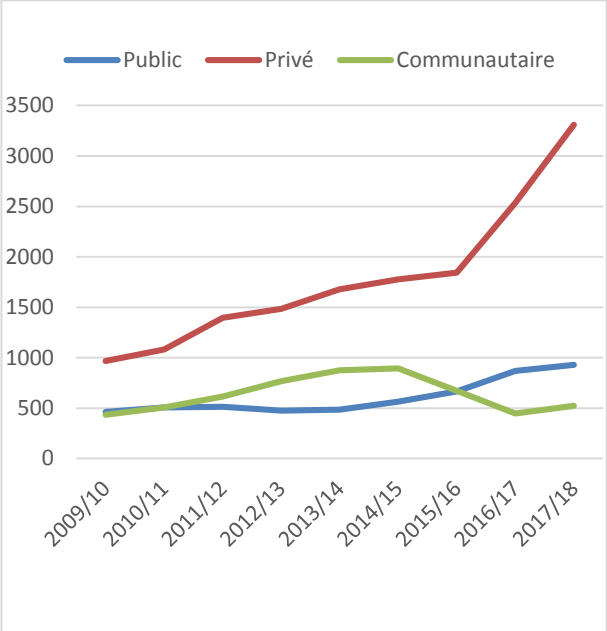

Répartition du personnel par emploi

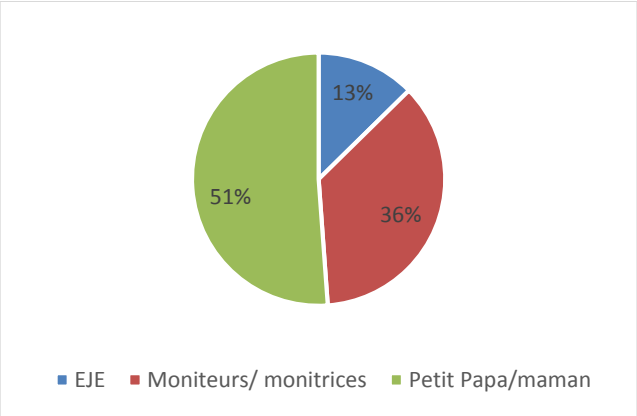

Evolution du personnel par emploi

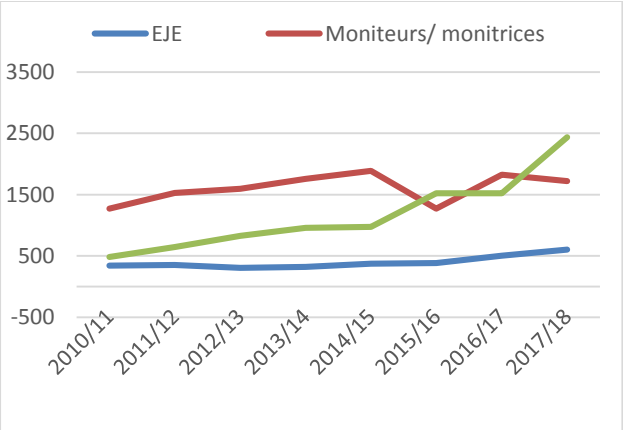

Evolution du personnel par sexe

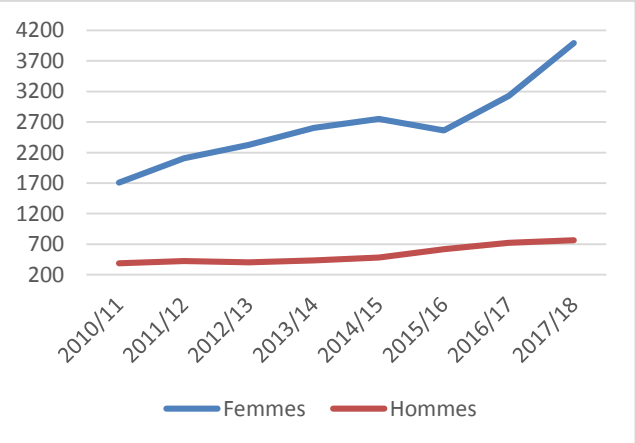

Répartition du personnel par région

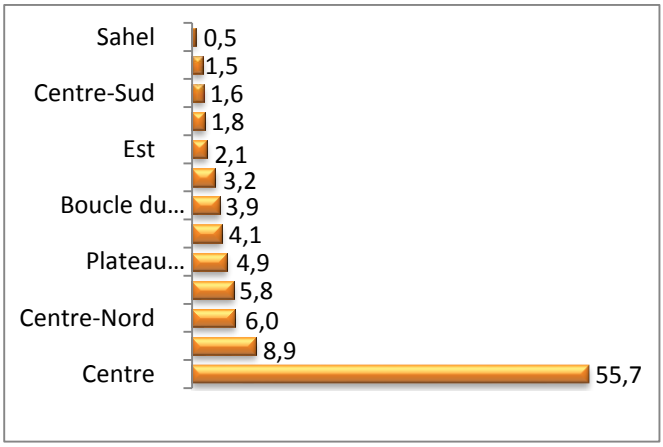

PARTIE 2 : INDICATEURS DE PARTICIPATION

Taux brut de préscolarisation

Points saillants

- Faible taux de préscolarisation
- Forte disparité entre régions

Commentaire

Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) au niveau national est de 4,1% en 2017/2018. Comparé à l'année précédente, ce taux connait une hausse de 0,6 point. Cependant le Taux Brut de Préscolarisation n'a pas évolué de façon significative depuis 2008/2009.

Le TBP varie d'une région à une autre. Il passe de 0,5% dans le Sahel à 19,1% dans la région du Centre. Les régions du Centre-Ouest, du Sud-Ouest, des Hauts Bassins, et de l'Est ont connu une baisse de leur TBP.

En outre, il ressort de l'analyse du diagramme en bâtons, une tendance à la hausse du taux brut de préscolarisation sur la période 2008-2015, excepté l'année 2016.

Une analyse des TBP selon le sexe révèle que la parité fille/garçon est atteinte au niveau national (avec un indice de parité de 1). Dans la plupart des régions l'IPS est voisin de 1 (de 0,90 pour la région du Centre à 1,13 pour la région du Sud-Ouest).

Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) est le rapport de l'effectif des enfants préscolarisés sur l'effectif des enfants ayant l'âge officiel de fréquenter les structures d'éducation préscolaire (3 à 5 ans).

Taux Brut de Préscolarisation par région

Régions/Provinces	Taux de préscolarisation 2017/2018				Variation du TBP 2017/2016	
	Garçons	Filles	Total	Indice de parité	en points	en %
Boucle du Mouhoun	1,4	1,5	1,4	1,1	0,2	18,5
Cascades	2,2	2,2	2,2	1,0	0,1	4,0
Centre	20,0	18,1	19,1	0,9	5,6	41,1
Centre-Est	3,3	3,3	3,3	1,0	0,3	10,8
Centre-Nord	3,5	3,8	3,6	1,1	0,3	10,6
Centre-Ouest	2,1	2,2	2,1	1,1	-0,9	-28,6
Centre-Sud	1,6	1,7	1,6	1,0	0,5	49,0
Est	1,1	1,1	1,1	1,0	-0,2	-17,5
Hauts-Bassins	4,0	3,9	4,0	1,0	-0,4	-9,8
Nord	1,8	1,8	1,8	1,0	0,2	12,2
Plateau Central	3,4	3,6	3,5	1,1	0,7	24,5
Sahel	0,5	0,5	0,5	0,9	0,0	-6,5
Sud-Ouest	1,7	1,9	1,8	1,1	-0,4	-17,5
National	4,1	4,1	4,1	1,0	0,6	17,8

Evolution du Taux Brut de Préscolarisation par sexe

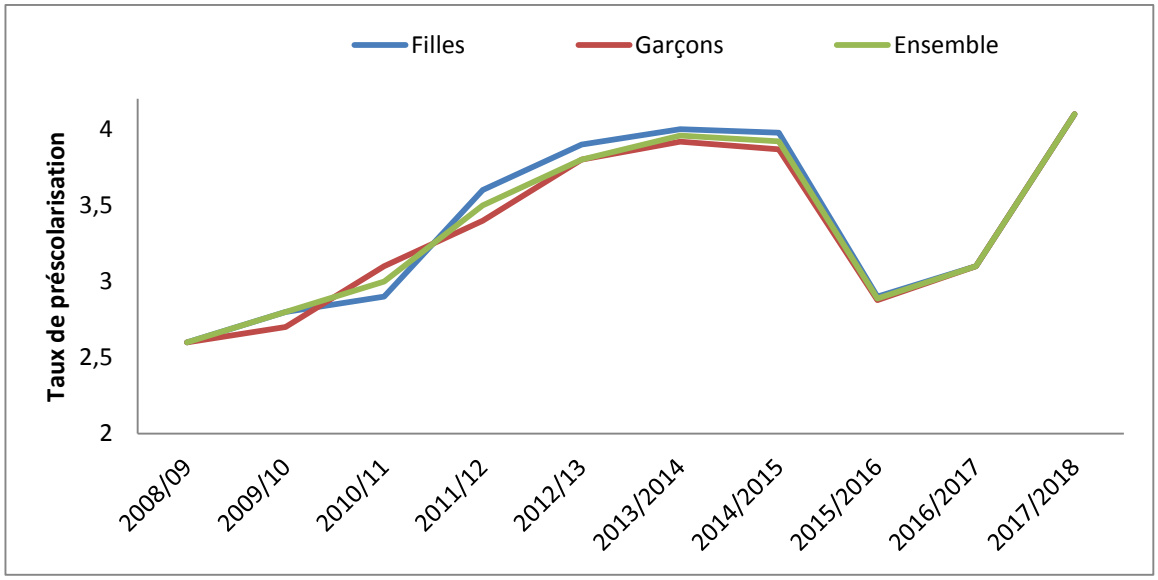

PARTIE 3 : INDICATEURS DE QUALITE

Ratio auditeurs/salle d'activités

Points saillants

- Baisse du ratio auditeurs /salle
- Ratio élevé au public

Commentaire

Sur l'ensemble du territoire national, le ratio de 2017/2018 est de 31 auditeurs /salle d'activités, ce qui répond à la norme de 35. Cependant, il est élevé au niveau du public avec 45 auditeurs/salle d'activité. Il est vrai que le ratio au public est plus élevé, mais cela ne traduit pas systématiquement un meilleur encadrement au privé. En effet, le personnel du public est essentiellement composé d'enseignants qualifiés contrairement au privé où le personnel est en majorité non qualifié.

Le ratio nombre d'auditeurs /salle varie d'une région à une autre. Il est de 27 au centre 31 dans le Centre-Sud 47 dans la région des Cascades et 55 dans la région du Sahel. Sept régions enregistrent un ratio supérieur à la norme de 35 auditeurs par salle. Ce sont celles des Hauts-Bassins, du Centre-Ouest, du Centre-Est, du Sud-Ouest, du Centre-Nord, des Cascades et du Sahel.

Une des caractéristiques dans l'évolution du nombre d'auditeurs par salle est la forte variabilité du ratio dans les régions du Centre-Sud, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et de l'Est avec respectivement des baisses de 24,8% ; 12,6%, 11,7% et 10,5%. Par contre, les fortes hausses sont observées au niveau du Centre-Nord (27,7%), du Sahel (18,7%).

En milieu urbain le ratio auditeurs/salle est de 31,4 en 2017/18 qui est légèrement plus élevé qu'en milieu rural qui est de 29,7.

Ratio auditeur/salle par région selon le statut

Régions	Statut				Variation 2018/2017	
	Communautaire	Privé	Public	Ensemble	en points	en %
Boucle du Mouhoun	30	28	44	32	-4,7	-12,6
Cascades	na	40	56	47	-4,7	-9,1
Centre	15	26	39	27	-2,9	-9,7
Centre-Est	36	32	63	39	-2,4	-5,9
Centre-Nord	46	31	52	42	9,2	27,7
Centre-Ouest	48	29	44	38	-5,1	-11,7
Centre-Sud	26	20	49	31	-10,2	-24,8
Est	22	25	39	32	-3,7	-10,5
Hauts Bassins	61	31	56	37	-2,5	-6,4
Nord	41	29	42	34	2,8	9,2
Plateau Central	35	23	47	31	2,0	6,9
Sahel	na	na	55	55	8,7	18,7
Sud-Ouest	na	na	40	40	-2,3	-5,4
National	**39**	**27**	**45**	**31**	**-3,5**	**-10,3**

Evolution du ratio nombre auditeurs/salle par statut

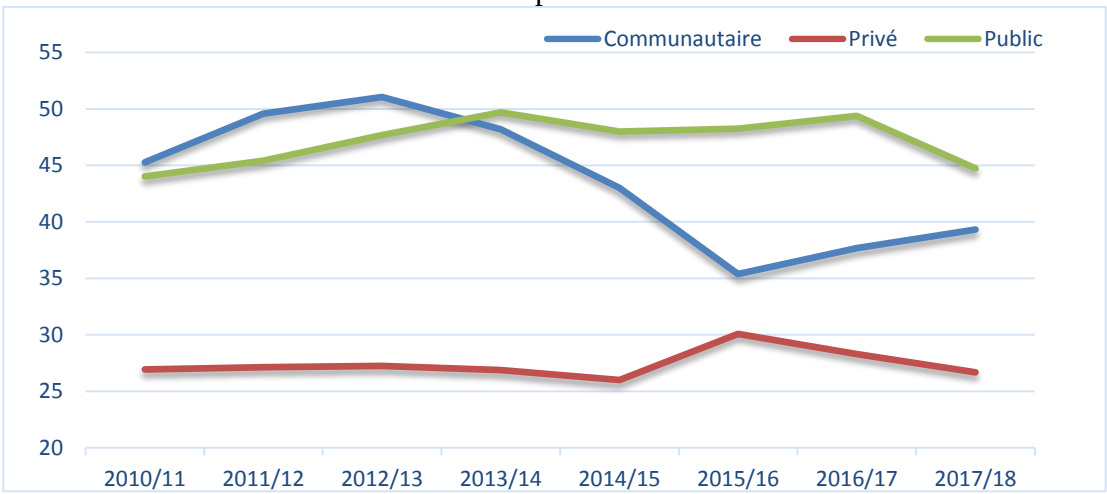

Ratio nombre auditeurs/salle selon le milieu

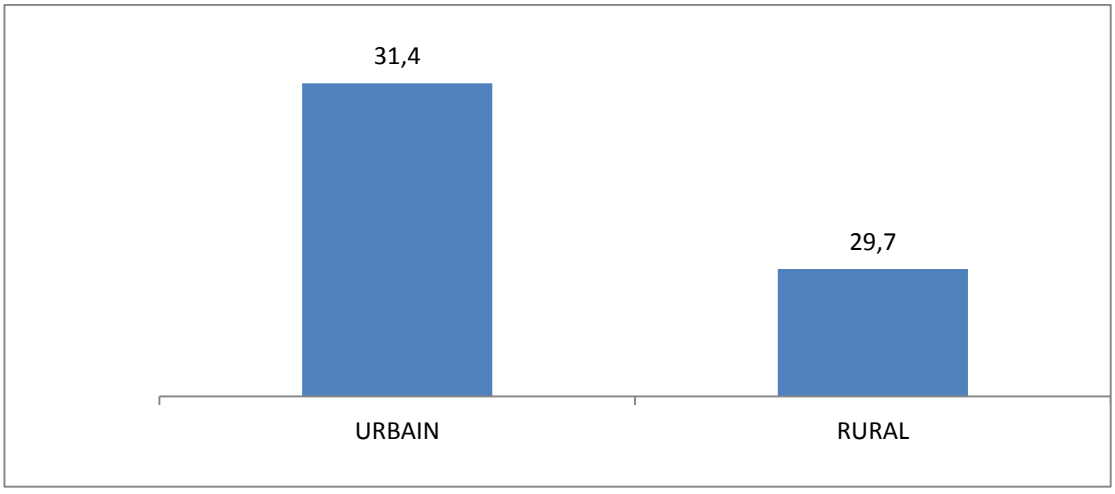

Ratio auditeurs/encadreur

Points saillants

- Ratio élevé dans les structures communautaires
- Forte variabilité du ratio entre régions

Commentaire

Au niveau national, le ratio auditeurs/encadreur s'établit à 28 Selon le statut, le nombre d'auditeurs par encadreur est de 40 pour les structures communautaires, 25 pour le secteur privé et 35 pour le secteur public. Ce ratio a diminué de 1 point par rapport à 2016/2017. Cependant il connait une hausse de 1 point dans au niveau du public. Une analyse de l'évolution du ratio auditeurs/encadreur sur la période 2008/2009 - 2017/2018 montre que le ratio a atteint un pic de 33,8 auditeurs par encadreur en 2012/2013.

Le ratio nombre auditeurs/encadreur varie d'une région à une autre. Le plus fort ratio est enregistré dans la région du sahel (47) et le plus faible est 24 au Centre. Quatre régions enregistrent un ratio en dessous du ratio national. Ce sont : la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Plateau-Central et le Centre.

En comparant les évolutions par région, l'Est, les Cascades et le Sahel ont connu de fortes variations du nombre d'auditeurs par encadreur.

Nombre d'auditeurs par encadreur selon le statut et par région

Régions	2017/18				Variation 2018/17	
	Communautaire	Privé	Public	Ensemble	en points	en %
Boucle du Mouhoun	26	25	31	27	-0,8	-3,0
Cascades	na	34	28	30	-6,6	-17,9
Centre	26	23	30	24	-1,1	-4,2
Centre-Est	43	34	52	40	1,9	5,0
Centre-Nord	49	28	47	42	-1,8	-4,0
Centre-Ouest	35	29	32	32	-0,3	-0,9
Centre-Sud	47	21	40	36	1,7	5,0
Est	22	27	68	41	6,8	20,0
Hauts Bassins	73	28	33	31	1,6	5,6
Nord	na	33	44	37	2,1	6,1
Plateau Central	30	27	27	28	2,0	7,9
Sahel	na	na	47	47	9,4	24,8
Sud-Ouest	na	na	35	35	-1,5	-4,1
National	**40**	**25**	**35**	**28**	**-0,9**	**-3,2**

Evolution du ratio auditeurs/encadreur par statut

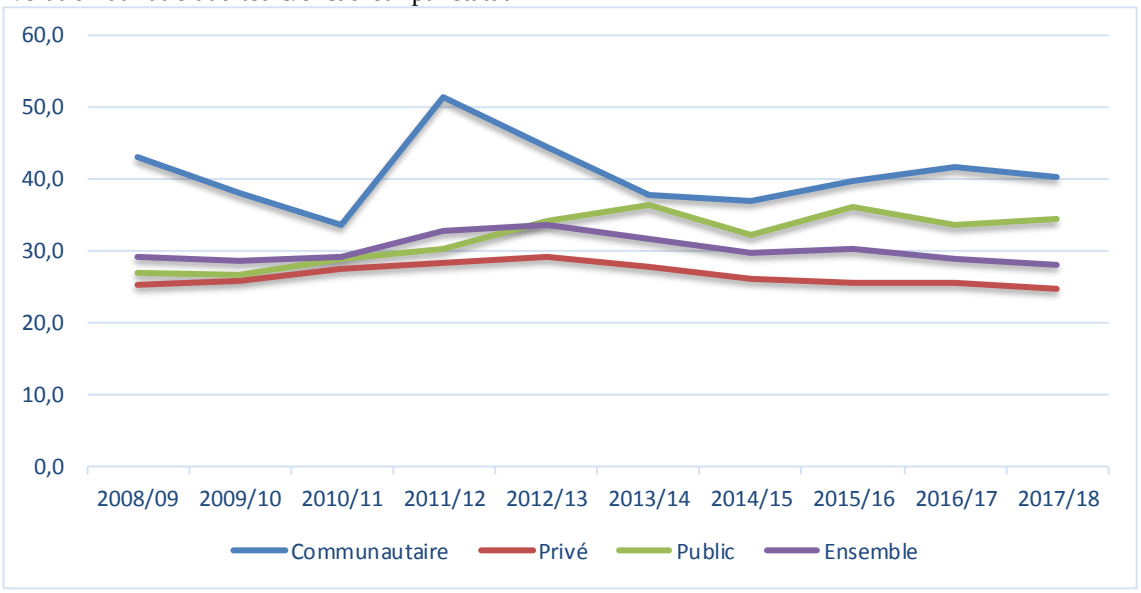

Ratio manuel par auditeur

Points saillants

- Ratios très faibles dans les structures communautaires
- Forte variabilité des ratios selon le milieu

Commentaire

Au niveau national, le ratio livret d'éveil maths/auditeur s'établit à 0,69 en 2017/2018. Ce ratio est quasiment stable par rapport à celui de l'année précédente qui était de 0,68.

Selon le statut, le ratio est plus faible au niveau communautaire (0,17) qu'au public (0,89) et au privé (0,71).

Le milieu urbain présente un ratio de livret d'éveil maths/auditeur plus important. En effet, ce ratio est de 0,76 en zone urbaine contre 0,45 en zone rurale.

Le ratio livret de pré-lecture par auditeur est de 0,67 en 2017/2018 sur le plan national. Cependant ce ratio présente d'énormes disparités selon le statut de la structure. Les structures publiques enregistrent un ratio de 0,88 contre 0,69 pour le privé et 0,13 pour les structures communautaires.

Le milieu urbain est le mieux outillé en matière de manuels notamment en livrets d'éveil maths et en livrets de pré-lecture avec un ratio de 0,74 par auditeur contre 0,42 pour le milieu rural.

Des disparités s'observent au niveau régional aussi bien pour le ratio livret d'éveil maths que celui de livret de pré-lecture. Dans la plupart des régions on observe une insuffisance de manuels à l'exception du Sahel. Cette insuffisance est plus marquée dans le Centre-Nord où on enregistre plus de 5 auditeurs par manuel.

Ratio livrets/auditeur par région

Régions	2017-2018	
	Eveil math	Pré-lecture
Boucle du Mouhoun	0,65	0,63
Cascades	1,03	0,95
Centre	0,69	0,68
Centre-Est	0,73	0,69
Centre-Nord	0,20	0,19
Centre-Ouest	0,60	0,58
Centre-Sud	0,81	0,66
Est	0,81	0,79
Hauts Bassins	0,82	0,83
Nord	0,75	0,77
Plateau Central	0,68	0,57
Sahel	1,00	1,00
Sud-Ouest	0,96	0,96
National	**0,69**	**0,67**
Intervalle de variation	**[0,2 1,03]**	**[0,19 1]**

Ratio livrets/auditeur selon le statut

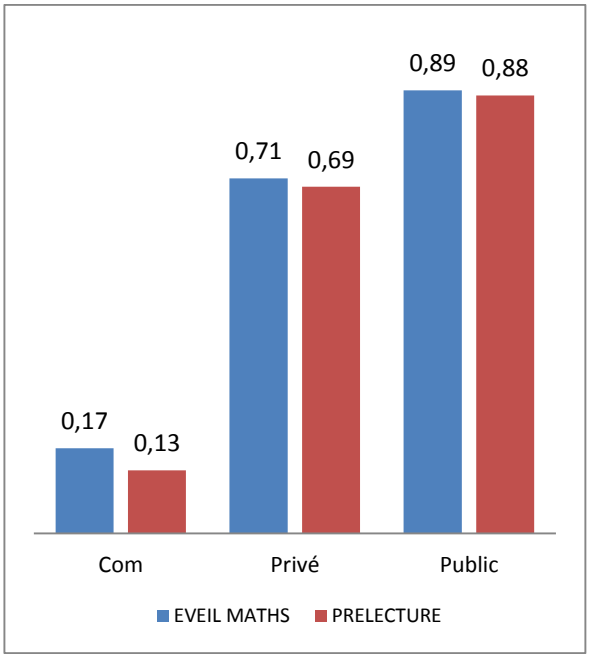

Ratio livrets/auditeur selon le milieu

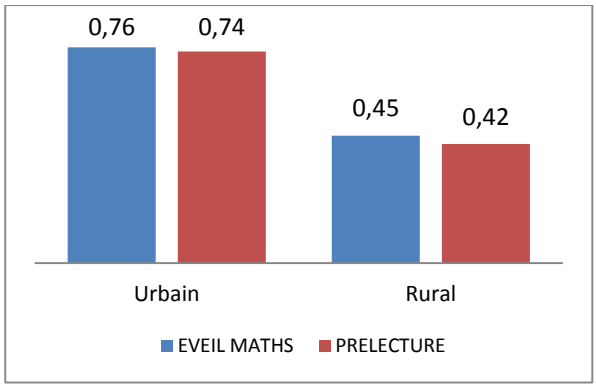

Ratio livrets/auditeur selon le statut

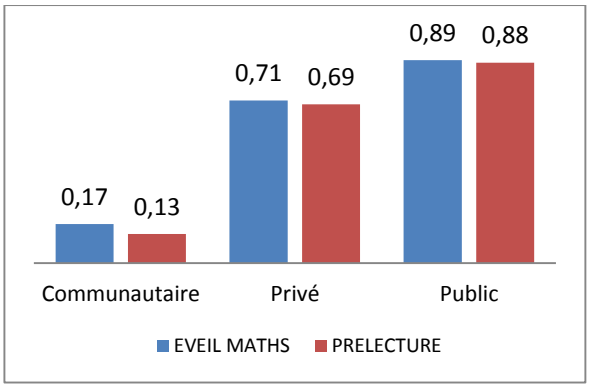

Ratio jeux par auditeur

Points saillants

- Tendance à la hausse du nombre d'auditeurs par balançoire
- Forte variabilité des ratios selon les régions

Commentaire

Au niveau national, le ratio auditeur/jeu en 2017/2018 est de 33,8 pour les balançoires, de 54 pour les toboggans et de 36,7 pour les animaux mobiles.

Au cours des trois dernières années, le ratio des auditeurs par toboggan a connu une baisse passant de 57,4 à 54,5. Au même moment, pour les animaux mobiles le ratio reste stable (autour de 37). Par contre, ce ratio a connu une hausse passant de 26,5 à 33,8 pour les balançoires.

Les ratios auditeurs/jeu sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain pour les trois types de jeu. Précisons qu'au niveau des structures communautaires on note une insuffisance de jeu.

D'une région à une autre il existe d'énormes disparités des ratios auditeurs/jeux. Ces ratios vont de 26,4 au Centre-Est à 47,8 au Centre-Nord pour les balançoires, de 47,4 au Sahel à 80,3 au Centre-Nord pour les toboggans et de 26,6 dans les Cascades à 94,9 au Sahel pour les animaux mobiles.

Ratio auditeurs par type de jeu selon la région

Régions	2017-2018		
	Balançoires	**Toboggan**	**Animaux mobile**
Boucle du Mouhoun	30,3	55,3	61,2
Cascades	27,9	59,7	26,6
Centre	33,7	51,3	31,4
Centre-Est	26,4	61,6	63,8
Centre-Nord	47,8	80,3	56,5
Centre-Ouest	37,3	56,0	35,1
Centre-Sud	38,6	49,2	57,1
Est	30,6	59,4	43,3
Hauts Bassins	32,6	51,6	30,6
Nord	33,1	48,9	50,5
Plateau Central	41,7	67,1	50,3
Sahel	27,7	47,4	94,9
Sud-Ouest	36,9	48,1	58,8
National	**33,8**	**54,5**	**36,7**
Intervalle de variation	[26,4 47,8]	[47,4 80,3]	[26,6 94,9]

Ratio auditeurs/jeu selon le milieu

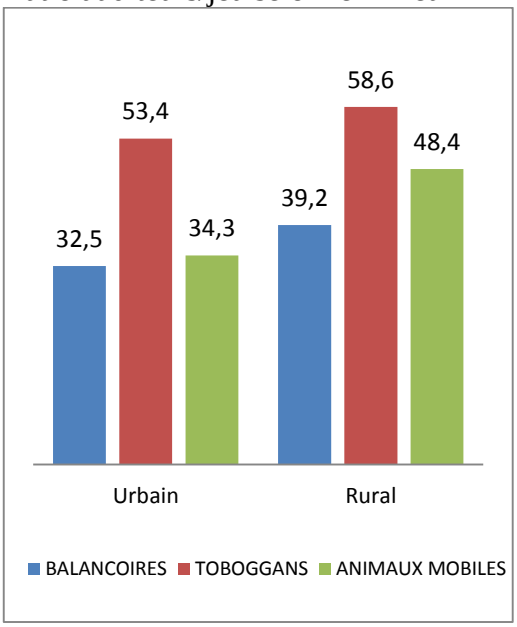
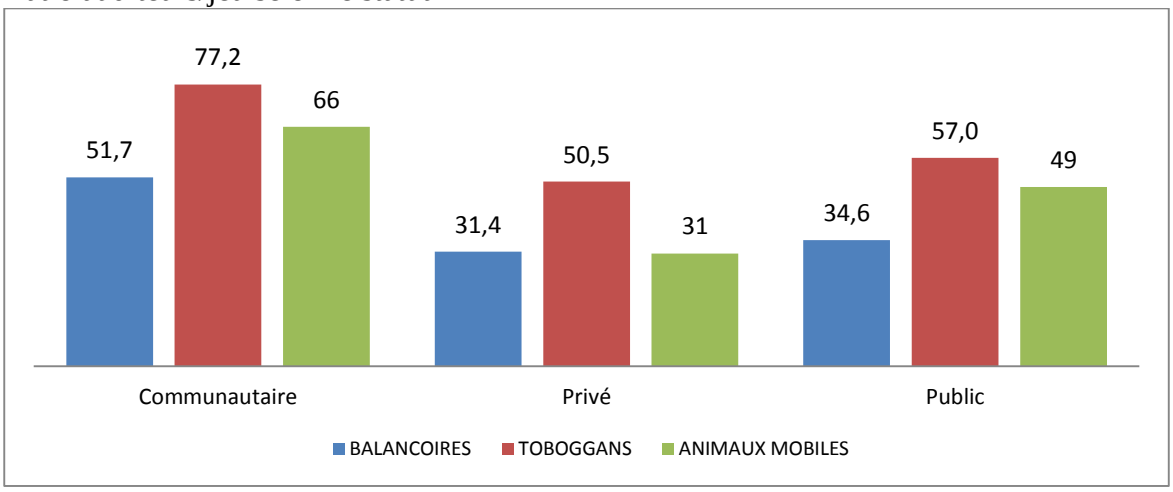
Ratio auditeurs/jeu selon le statut